

Mairie de SAINT ORENS POUY PETIT
Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
Séance du 21 décembre 2022

Nombre de membres en exercice : 07

Nombre de présents : 06

Nombre de votants : 07

Date de convocation : 15 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-et-un décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du cercle, sous la présidence de M.MESTE Michel, Maire.

Présents : MM. MESTE Michel, Maire, ROSA Yannick, PETI-JEAN Patrice, RICHON Michel, BARATS Thierry, Mme BARATS Estelle

Absent excusé: Mr DAL SANTO Franck

Procuration : Mr DAL SANTO Franck donne pouvoir à Mr ROSA Yannick

Secrétaire de séance : Mme BARATS Estelle

Séance ouverte à 20h32

1. Lecture du compte-rendu du 29 septembre 2022
Accord à l'unanimité du conseil municipal
2. Délibération Rapport d'activité et CA 2021 CCT
Les documents reçus de la CCT ont été transmis aux conseillers lors de l'envoi de la convocation. Il convient d'acter la bonne transmission et l'information de ces documents.
Accord à l'unanimité du conseil municipal.
3. Délibération modification des statuts du SIAEP
Les assemblées délibérantes sont invitées à se prononcer sur l'adhésion de la commune de Gzaupouy au service assainissement du SIAEP et d'acter la modification des statuts du syndicat.
Accord à l'unanimité du conseil municipal.
4. Délibération Création du poste d'agent recenseur
Dans le cadre de l'opération de recensement mise en place par l'INSEE qui se déroulera du 04 janvier au 18 février 2023, il y a lieu de créer un poste d'agent recenseur, agent administratif 1^{er} échelon.
Accord à l'unanimité du conseil municipal
5. Devis MORELLO Mur de soutènement Pouy Petit
Un devis réactualisé a été demandé à l'entreprise MORELLO concernant les travaux de réfection du mur de soutènement à Pouy Petit. Celui-ci s'élève à 13 555,20 euros TTC. Le devis est accepté. Accord à l'unanimité. Une demande de subvention sera déposée au titre de la DETR après passage des services de l'aménagement du territoire du Conseil Départemental.
6. Devis adressage
Deux devis ont été reçus sur les trois demandés pour la fourniture des plaques de rue, numéros et poteaux.
SIGNALS : 6 471 euros HT
BG SIGNALISATION : 7 885 euros HT

Compte-tenu du matériel utilisé par la société BG SIGNALISATION, il est proposé de retenir cette offre

Accord à l'unanimité du conseil municipal

7. Délibérations passage à la nomenclature M57, gestion des amortissements et mise en place de fongibilité

- Les communes auront l'obligation de changer de nomenclature comptable au 01.01.2024. la trésorerie propose un accompagnement pour tout changement anticipé, soit au 1^{er} janvier 2023.

Accord à l'unanimité du conseil municipal

- Il est possible de maintenir la règle actuelle de gestion des amortissements et donc de ne pas prévoir de dotation aux amortissements au budget primitif.

Accord à l'unanimité du conseil municipal

- Il est possible de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section dans la limite de 7.50 % des dépenses de fonctionnement sans avoir recours à des décisions modificatives.

- Accord à l'unanimité du conseil municipal

8. Subvention Ecole élémentaire Valence sur Baïse

L'école de Valence sur Baïse a sollicité la commune pour une subvention de 50 euros par élève pour le voyage scolaire de fin d'année. 2 élèves domiciliés sur la commune sont concernés.

Accord à l'unanimité du conseil municipal

9. Participation financière à la complémentaire santé MNT

Le montant de 22 euros sera proposé au Comité technique du Centre de Gestion pour approbation.

10. Délibération Modification du CIA

Il est proposé de passer le taux applicable au plafond fixé par l'Etat de 1 260 euros de 5 à 100 % . Le taux attribué à l'agent étant fixé par arrêté du Maire une fois par an.

Accord à l'unanimité du conseil municipal

Questions diverses :

- Logements école : un logement sera libéré mi-février, l'autre au 15 mars. Une candidature a été déposée pour une prise de bail au 1^{er} avril.
- Vœux : la cérémonie des vœux aura lieu le dimanche 15 janvier.
- Un nid de poule est signalé au niveau du lieu-dit Petit Paris. Les services techniques de la CCT vont être contactés.
- Ancienne forge : voir sécurité au niveau du portail
- Eglise de St Orens : la centrale électrique a été remplacée la veille. Voir problème d'angélus le midi.

Séance levée à 21h42